

M. Macdonald (Rosedale): Oui, monsieur, ce seront des audiences publiques. Je pourrais ajouter qu'il restera encore à déterminer les niveaux appropriés des réserves et, par conséquent, les excédents disponibles pour l'exportation, quelle que soit la décision prise au sujet du système des prix multiples. L'une des parties concernées demandera peut-être un délai d'un mois pour se préparer aux audiences, mais ces dernières seront publiques.

* * *

[Français]

RADIO-CANADA

ON SUGGÈRE LA FERMETURE DU RÉSEAU

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Je pose la question de privilège, avant de poser ma question.

Avant-hier et hier, j'étais invité par les interviewers de la Société Radio-Canada, à la pièce 130S. Au réseau anglais, on m'interrogeait sur la fameuse motion que le parti conservateur progressiste a présentée lundi. Au réseau français, hier soir, on m'interrogeait sur le taux de chômage actuel au Canada. Il s'agissait donc de deux questions vraiment nationales. Or, aucune de ces interviews n'a été diffusée sur le réseau de la société d'État, alors qu'hier soir, René Lévesque, qui n'est pas du tout sur la scène nationale, était montré en couleurs, nous exposant son régime d'allocations familiales pour la province de Québec, si, un jour, il devenait chef du gouvernement.

Je poserai maintenant ma question au très honorable premier ministre. Alors qu'il me répondait, il y a un an ou deux, qu'il mettrait éventuellement la clé dans la boîte, à Radio-Canada, est-il maintenant disposé à mettre finalement la clé dans cette boîte séparatiste, socialiste, qu'est la Société Radio-Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, le député n'est pas sans savoir que je partage l'usage de cette clé avec tous les parlementaires. Il sait également qu'un comité de la Chambre a eu l'occasion d'examiner cette question. Je n'étais pas moi-même présent à ces séances du comité, mais j'ai cru déceler l'impression, au moins chez plusieurs, que si ce n'était pas parfait du côté français, cela allait pas mal mieux que pendant les mauvaises années 1968-1969, et que c'était plutôt au réseau anglais qu'on entendait maintenant le «new left» envahir les ondes.

J'interroge le député. Est-ce qu'il parle du programme anglais ou du programme français où on ne l'a pas fait entendre?

M. l'Orateur: L'honorable député pourrait peut-être poser une question supplémentaire s'il le désire.

M. Caouette (Témiscamingue): Oui, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Je m'excuse auprès de l'honorable député de Témiscamingue. L'honorable député d'Ottawa-Ouest invoque le Règlement.

[Traduction]

M. Reilly: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Une discussion de ce genre au sujet d'une société d'État autonome comme la Société Radio-Canada est très déplacée...

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. Reilly: ... que ce soit le présent gouvernement ou tout autre gouvernement qui parle. Pour ce qui est de fermer la boîte, en tant qu'ancien employé de Radio-Canada, je peux vous dire que cela ne réussira pas même s'ils avaient le courage d'essayer de le faire, ce qui n'est pas le cas.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne semble pas que nous avancions bien rapidement.

[Français]

L'honorable député pourrait peut-être poser sa question supplémentaire, après quoi nous tenterons de revenir au premier sujet et aux questions supplémentaires que l'on désire poser.

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, même si le député d'Ottawa-Ouest dit qu'il s'agit d'une société de la Couronne, cette société est quand même assujétie aux lois du Parlement.

Je demanderais au très honorable premier ministre, étant donné les applaudissements qui fusaient de partout quand j'ai fait ma déclaration tantôt, s'il n'est pas d'avis qu'il a actuellement exactement la bonne «clé» pour mettre un terme à l'activité de cette «boîte» de socialisme séparatiste de Radio-Canada?

[Traduction]

M. l'Orateur: Le chef de l'opposition désire-t-il poser une question supplémentaire?

[Français]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler à l'honorable député que sa réponse d'hier soir n'était peut-être pas assez «compréhensive».

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

LE MOTIF DE LA MAJORATION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PRÊTS AIDANT AUX OPÉRATIONS DE PÊCHE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire qui se rapporte à la question que le chef de l'opposition a posée au ministre des Finances. Lorsque le ministre des Finances obtiendra les renseignements qu'a demandés le chef de l'opposition au sujet des prêts aux petites entreprises, examinera-t-il également les raisons pour lesquelles les banques qui accordaient des prêts en vertu de la loi sur les prêts aidant aux opérations des pêches, lorsque entre 1971 et 1973 le taux d'intérêt n'était que de 6¼ p. 100, et qu'actuellement elles exigent des pêcheurs des taux allant jusqu'à 8 p. 100?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Sans accepter ces allégations, je tiens à dire que le député a certainement droit à certains éclaircissements.

LA MESURE RELATIVE AUX PETITES ENTREPRISES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question supplémentaire au ministre des Finances. Peut-il indiquer à la Chambre à quelle date nous pouvons espérer la présentation de la mesure ayant trait aux petites entreprises, promise, je crois, en juillet dernier par le ministre de l'Industrie et du Commerce?